

Conseil Municipal du 7 juillet 2016

Présents : M Michel MARESCOT - Maire - Mme Sylvaine de KEYZER - Mme Sophie DIERRE - M Pascal DROCCHI - M Thierry BONVOISIN - Adjoint -

M Michel DABOUT - M Alain FAURE - Mme Catherine FILIPOV - M Jean-Paul HAUVEL - Mme Michelle LEGRY - M Jean-Claude LE MOINE - Mme Martine LETARTRE - M Olivier PONTHEIU.

Excusé : M Philippe GANNE.

A été désigné en qualité de secrétaire : M Olivier PONTHEIU

- Informations de Monsieur le Maire
 - Dossiers non retenus de subventions DETR 2016 (voirie) : par manque de fonds suffisamment disponibles de l'Etat et compte tenu du grand nombre de dossiers
 - Bail commercial : en attente de négociation
 - Horaires de garderie : maintien des mêmes horaires

- Société Publique Locale (SPL) de développement territorial et touristique du territoire de Deauville

Suite à la création de la SPL regroupant toutes les activités en lien avec le tourisme en une même structure, il convient de procéder à la désignation du membre appelé à représenter la commune au conseil de surveillance et aux réunions d'assemblée générale de la SPL. Proposition de désigner M MARESCOT (les textes ne prévoient pas de suppléant).

Le Conseil Municipal souhaite également:

 - conserver la spécificité de Village de Villerville,
 - conserver la recette de la taxe de séjour,
 - travailler un calendrier des manifestations harmonisé sur tout le territoire.

Accord du Conseil.

- Proposition d'achat d'un tableau (DM n°3)

C'est une huile sur panneau de Louis-Valère LEFEVRE de 1894 « Vaches au bord de l'estuaire » estimée à 1 000€.

Cette dépense n'étant prévue au budget primitif, proposition de déplacer cette somme du 020 vers le 2161.

Accord du Conseil (par 10 voix pour et 3 abstentions).

- Acquisition du « Fauteuil en Seine » (DM n°4)

Lors du « Festival Terre d'Eau », la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a proposé l'exposition « Fauteuils en Seine » : des artistes ont revisités des fauteuils urbains qui sont positionnés le long des balades maritimes et des points d'eau de Cœur Côte Fleurie. M Christian FRANCHETEAU a décoré le fauteuil de la commune et il est placé en bas du parc des Graves sur le bord de mer.

Cette dépense de 500€ n'étant prévue au budget primitif, proposition de déplacer cette somme du 020 vers le 2161.

Accord du Conseil.

- Achat d'1 rampe d'escalier (podium) (DM n°5)

Lors de l'achat du nouveau podium, la rampe d'escalier n'a pas été commandée. Devis de Direct Discount pour 104,00€ HT soit 124,80€ TTC (les frais de port étant offerts).

Afin de mettre cette dépense en investissement, il faut déplacer la somme de 100€ du 020 vers le 2184.

Accord du Conseil.

- Achat de 4 ordinateurs portables

Nécessité d'acheter des ordinateurs portables pour 3 élus et 1 membre du personnel qui utilisent pour certains leur portable personnel.

Proposition de devis de notre prestataire informatique pour 1 360€ HT soit 1 632€ TTC.

Le prestataire fera l'installation complète.

Cette dépense n'étant prévue au budget primitif, proposition de déplacer la somme de 500€ du 020 vers le 2183.

Accord du Conseil.

- Autorisation en défense

Demande d'autorisation de défendre la commune dans un dossier locatif.

Accord de principe pour confier ce dossier à son avocat.

- Employés

- Renouvellement du CDD de Marine LE GUILLARD :

A partir du 2 septembre 2016 pour 4 mois. Ce contrat pourra être renouvelé en fonction de l'avancée des discussions concernant le personnel de la SPL .

Accord du Conseil.

- Renouvellement de CDD de Marie-Pierre LEFAIX : deux contrats distincts compte-tenu de la mise en disponibilité d'office de la titulaire

- Adjoint animation : 13h20/sem

- ✓ Garderie :

- L Ma Je : 8h-8h50 et 16h30-18h00

- Ve : 15h30-18h00

- ✓ Périscolaire : L Ma Je : 15h30-16h30

- Adjoint technique (cantine) : 17h/sem

- L Ma Je Ve : 4h15/j

Renouvellement pour la nouvelle année scolaire à savoir du 1^{er} septembre 2016 au 8 juillet 2017.

Accord du Conseil.

- Surveillance de la cantine

Comme l'année passée, proposition de la surveillance de la cantine par Mme la Directrice de l'école. L'accord de l'Académie de Caen a été demandé.

Taux horaire : 11,66€ /h.

Accord du Conseil.

- Questions diverses

- La commune a de nombreux contrats plus ou moins anciens concernant la téléphonie (7 lignes fixes et 4 portables) et internet chez 2 prestataires différents.

Proposition au Conseil de regrouper tous ces contrats en 1 contrat unique chez un même prestataire. Cela simplifiera les démarches et réduira le montant de nos factures.

Accord de principe du Conseil.

- Proposition d'une exposition – animation de Street Art, les 13 et 14 août 2016, au Garage qui se déroulera de la façon suivante :

- samedi 13 août :

- l'après-midi, une initiation à la danse (break, hip hop, etc...) sera présentée aux jeunes enfants.
- Le soir, vernissage avec démonstration de graf, peinture, break dance... avec DJ et jeux de lumière.

- dimanche 14 août : l'exposition continue.

Le coût de cette manifestation est de 1 500€ HT (tout compris : le matériel son, lumière, prestations, etc...).

Accord du Conseil

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT



